

Carnet de route



MON TERRITOIRE DES ACTIONS UNE TRANSITION

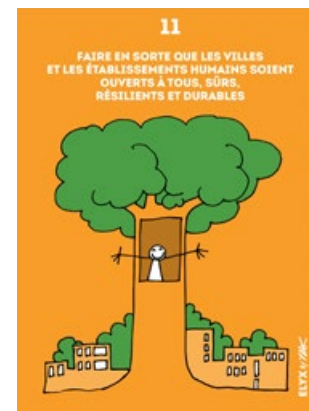


 **OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



100% DES
TERRITOIRES
EN TRANSITION
ONT TENTÉ LEUR CHANCE !

Les Objectifs de Développement Durable (ODD)



CARNET DE ROUTE

Mon territoire, des actions, une transition

Agissons ensemble pour contribuer aux Objectifs de Développement Durable (ODD)

Adopté par les Nations Unies en 2015, quelques mois avant la COP 21, **l'Agenda 2030 constitue la nouvelle feuille de route internationale sur le développement durable**. Il vise à transformer notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition énergétique et écologique. Les Objectifs de Développement Durable (ODD) à atteindre forment le cœur de cet Agenda 2030. Au nombre de 17, ils appellent à l'action et doivent permettre de construire une société plus responsable et résiliente face aux enjeux qui nous menacent.

Le succès de l'Agenda 2030 ne pourra être effectif qu'en menant une action collective : chacun devant contribuer, en fonction de ses compétences et de ses moyens, à sa mise en œuvre. Chaque territoire doit notamment pouvoir mener des démarches territoriales prenant en compte ces ODD avec l'aide de tous les acteurs locaux : entreprises, collectivités, services déconcentrés de l'État, associations et citoyens.

Les ODD doivent guider nos réflexions et nos choix stratégiques ; ils sont donc un outil à intégrer à nos décisions de manière transversale et non sectorielle afin que chaque politique prenne en compte ses effets sur les autres secteurs d'activités.

Aujourd'hui, les collectivités territoriales engagées dans des démarches de prise en compte du développement durable sont essentiellement des collectivités de tailles importantes, qui disposent de capacités d'ingénierie les engageant sur des projets territoriaux de type : Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), Agenda 21, Territoires à Énergie POSitive (TEPOS), Territoires à Énergie Positive pour la croissance verte (TEPcv) ... Or **la France est un territoire majoritairement rural : plus d'une commune sur deux compte moins de 500 habitants** (chiffres de l'Insee au 1^{er} janvier 2013). Comment les collectivités peuvent-elles amorcer une réflexion sur le développement durable ?

Fruit d'un travail collectif entre l'Ifrée et la DREAL Nouvelle-Aquitaine, **ce carnet de route « Mon territoire, des actions, une transition » est un guide pour accompagner ces collectivités dans leur mutation vers un développement plus durable**.

Il a pour ambition de favoriser les dynamiques locales, encourager les initiatives individuelles et collectives et contribuer à orienter l'action publique des territoires vers des démarches plus vertueuses et durables.

La méthode proposée – expérimentée en 2016 avec 2 collectivités picto-charentaises – s'appuie sur **l'échange et le dialogue avec les acteurs du territoire**, afin qu'ils repèrent et proposent des actions à mener contribuant à l'Agenda 2030 et ses Objectifs de Développement Durable.



Espérant que ce carnet de route voyage de territoires en territoires, nous vous invitons à le partager et à le faire vivre. N'hésitez pas à le tester, à vous en inspirer, à suivre tout ou partie de ces indications pour mener votre propre projet territorial de développement durable. Bonne utilisation !



CE CARNET DE ROUTE EN BREF

Pour quoi?

Ce carnet est destiné à toute personne souhaitant mener ou accompagner l'émergence d'une démarche de prise en compte du développement durable sur son territoire contribuant aux Objectifs de Développement Durable (ODD).

Pour qui?

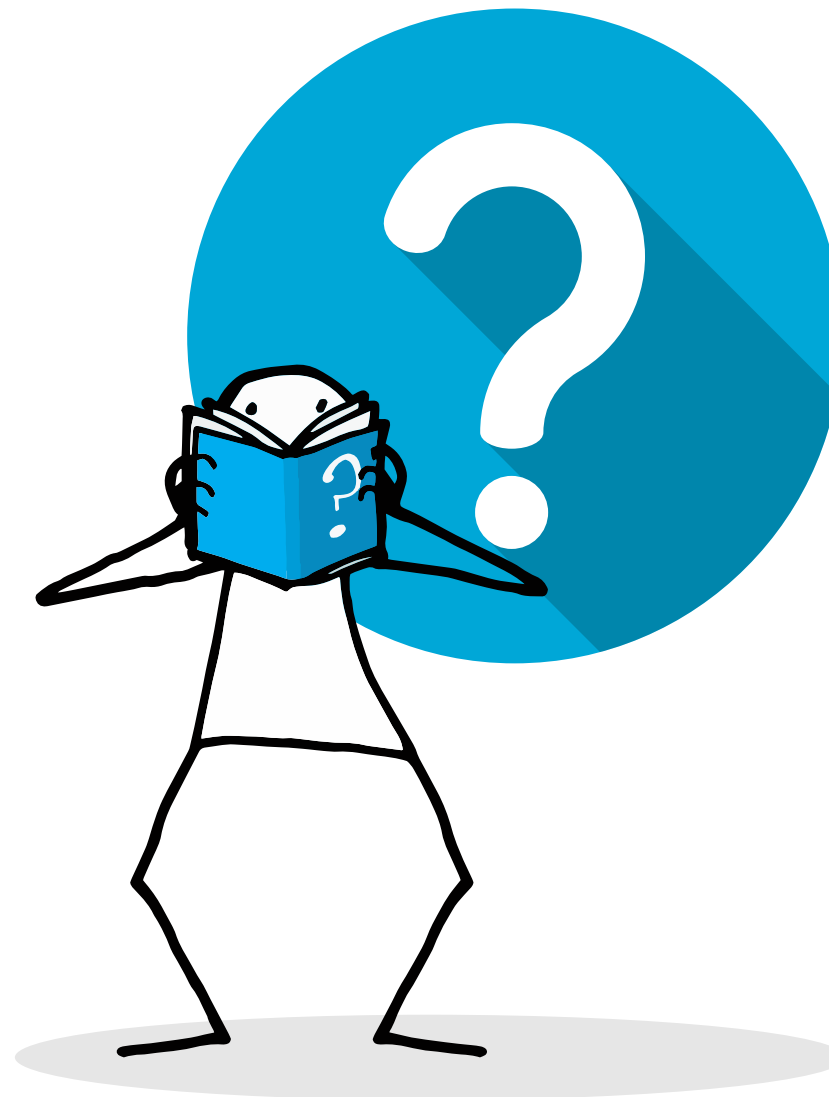
Élus et techniciens de collectivités, et en particulier de petites communes, agents de services de l'État (*DDT-M-, etc*), et tout accompagnateur de démarche de développement durable (*associations, etc*).

Comment?

Il propose une méthode reprenant les principales informations utiles pour l'émergence d'un projet territorial de développement durable contribuant à l'Agenda 2030 et ses ODD, ainsi que des conseils pratiques que chacun adaptera selon son contexte, ses objectifs et les moyens dont il dispose.

Quels pré-requis?

Aucun, sauf l'envie et la volonté de se lancer.
Ce carnet a été conçu pour être utilisable par tout acteur, qu'il ait beaucoup, peu ou pas de connaissances relatives aux Objectifs du Développement Durable et/ou d'expériences en matière d'animation de démarches participatives.



SOMMAIRE



1^{RE} PARTIE

Methodologie

Cette partie décrit de façon prescriptive la méthode proposée en déclinant les 6 étapes clés : description de chacune de ces étapes, ses objectifs, ses facteurs clés de réussite, ses modalités pratiques, sa boîte à outils, ses indicateurs de sorties et ses ressources conseillées.

- **Étape 1** « 1, 2, 3... Partez ! »
- **Étape 2** « Invitez les acteurs du territoire »
- **Étape 3** « Ouvrez le dialogue avec les acteurs du territoire »
 - Réunion 1 : Émergence de pistes d'actions
 - Réunion 2 : Approfondissement des pistes d'actions
- **Étape 4** « Mesurez la faisabilité des actions retenues »
- **Étape 5** « Validez l'engagement de la collectivité pour les actions retenues »
- **Étape 6** « Valorisez et communiquez encore et toujours ! »



2^E PARTIE

Boîte à outils

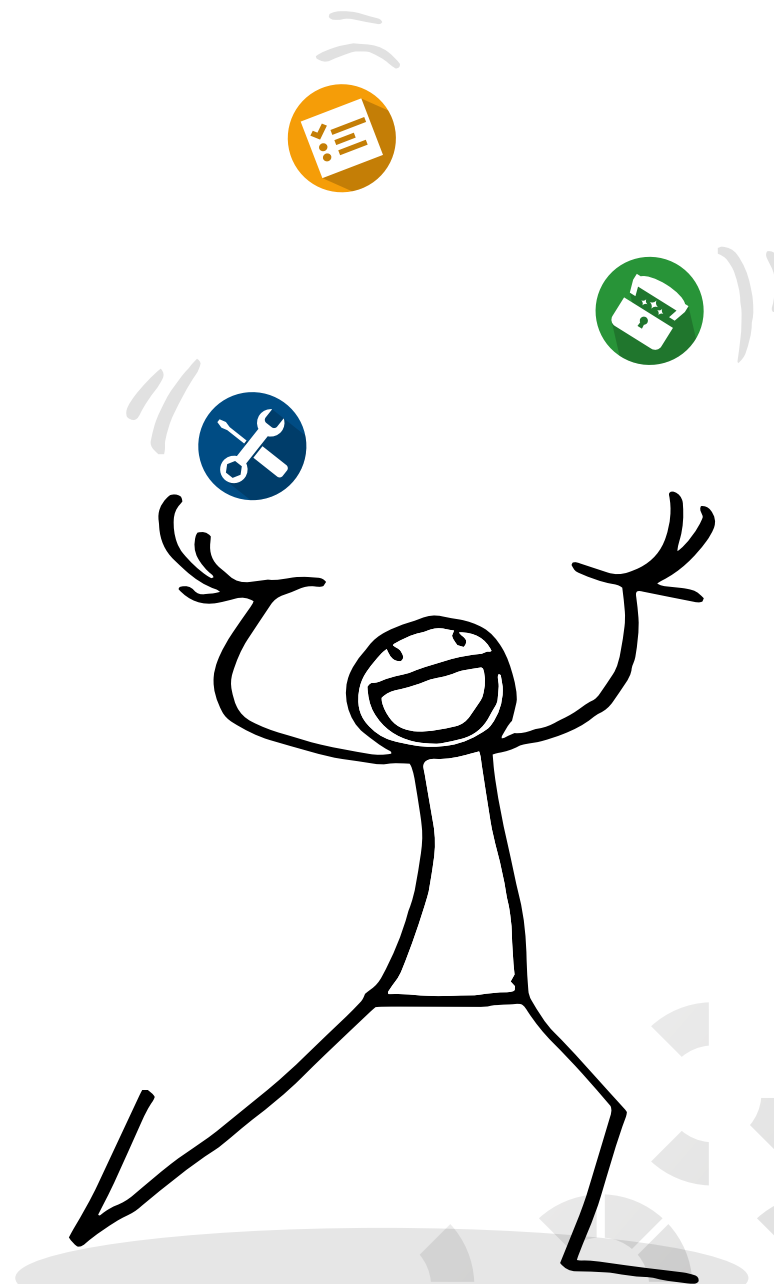
Cette partie liste les différents outils et supports, mentionnés dans chacune des étapes clés, pour la réalisation des activités proposées. Ces derniers sont téléchargeables depuis le site de la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

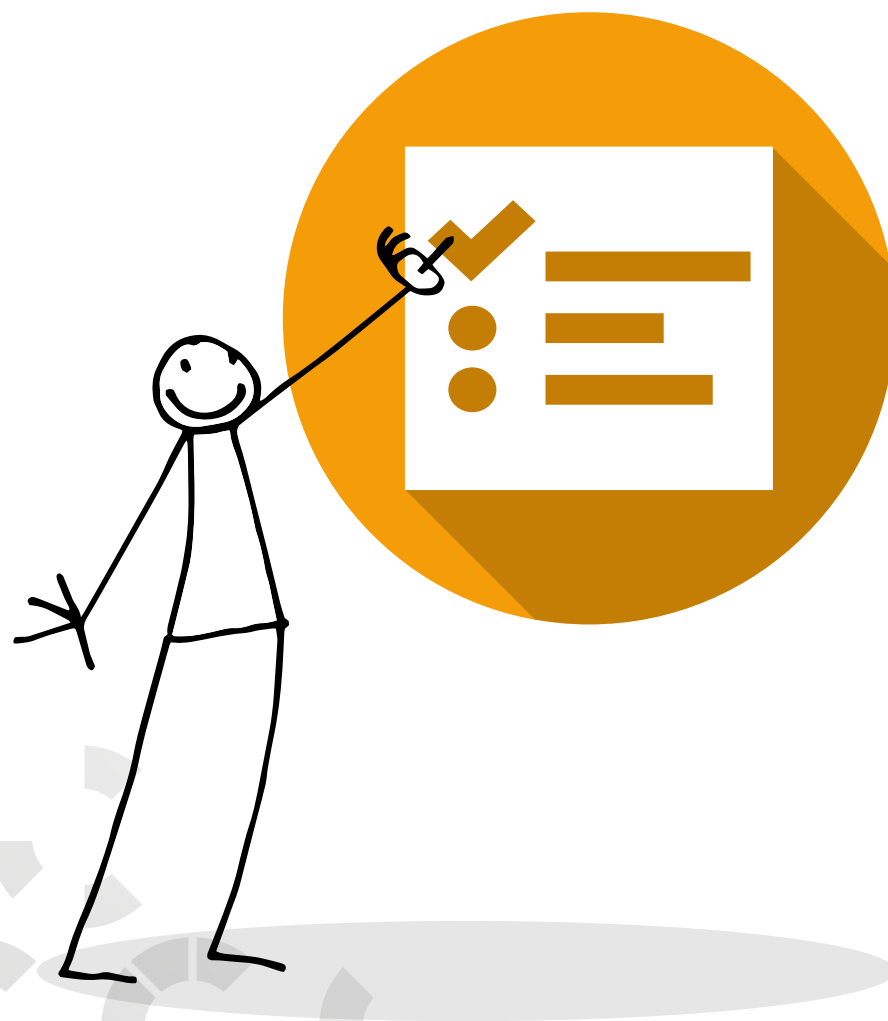


3^E PARTIE

Ressources

Cette partie compile un ensemble de ressources documentaires relatives d'une part aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et d'autre part à l'animation de collectifs de travail.





1^{RE} PARTIE

MÉTHODOLOGIE

Cette méthodologie propose de **s'appuyer sur les initiatives existantes ou les envies d'actions des acteurs** du territoire en faveur du développement durable. Elle vise à **ouvrir le dialogue entre des acteurs du territoire** (*élus, agents, associations, commerçants, agriculteurs, habitants...*) en vue de **définir collectivement une 1^{re} liste d'actions**.

Cette démarche, pilotée par un élu et/ou agent de la collectivité, se décline de la manière suivante :



MÉTHODOLOGIE

Intitulé de l'étape	Objectifs	Nature des activités à réaliser	Acteurs invités à participer à la réalisation de cette étape	Indicateurs de sortie d'étape	Principal facteur clé de réussite	Temps nécessaire (à titre indicatif)
Étape 1 « 1, 2, 3... Partez ! »	<ul style="list-style-type: none"> - Valider l'engagement des élus dans la démarche. - Établir une liste d'acteurs du territoire potentiellement mobilisables. 	Préparer et réaliser une intervention auprès des élus (sensibilisation à la démarche et aux ODD) puis identifier les acteurs du territoire à mobiliser.	Les élus de la collectivité.	<ul style="list-style-type: none"> - Le soutien du Conseil municipal à la démarche. - Une 1^{re} liste des acteurs du territoire susceptibles d'être intéressés pour participer aux réunions. 	Mobiliser le Maire.	45 minutes (intervention + échanges)
Étape 2 « Invitez les acteurs du territoire »	-Mobiliser des acteurs du territoire ayant des profils variés (+/- 30 personnes).	Rencontrer, discuter, argumenter auprès des acteurs du territoire.	Les acteurs du territoire.	<ul style="list-style-type: none"> - L'accord de principe de plusieurs acteurs du territoire. - L'envoi de l'invitation à la Réunion 1 de l'Étape 3. 	Privilégier le contact direct.	Quelques heures pour mobiliser les acteurs.
Étape 3 « Ouvrez le dialogue avec les acteurs du territoire »	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les acteurs à l'Agenda 2030 et aux ODD - Co-construire un 1^{er} plan d'actions pour le territoire contribuant à l'Agenda 2030 et ses ODD. 	Préparer et animer 2 temps d'échanges : <ul style="list-style-type: none"> - un 1^{er} temps pour l'émergence de pistes d'actions. - un 2^e temps pour leur approfondissement. 	Maire et élus volontaires, agents, acteurs du territoire.	<ul style="list-style-type: none"> - Une liste de pistes d'actions concrètes et réalisables. - 3 fiches-actions complétées. - L'invitation au temps d'échanges de l'Étape 4. 	L'animation des réunions selon une approche participative.	2H30 pour chacun des 2 temps d'échanges (à adapter en fonction des réalités territoriales).
Étape 4 « Mesurez la faisabilité des actions retenues »	<ul style="list-style-type: none"> - Mesurer la faisabilité des actions retenues. - Compléter, amender et enrichir les fiches-actions, qui dessinent un 1^{er} plan d'actions territorial, partagé et contribuant à l'Agenda 2030 et ses ODD. 	Amender et enrichir les pistes d'actions retenues.	Pilotes des actions retenues, élus et agents concernés et toute personne volontaire.	Des fiches-actions finalisées.	La déclinaison opérationnelle précise et détaillée des actions.	2H30 pour le temps d'échange.
Étape 5 « Validez l'engagement de la collectivité pour les actions retenues »	- Arbitrer si nécessaire et valider la liste des actions retenues pour dessiner un 1 ^{er} plan d'actions partagé contribuant à l'Agenda 2030 et ses ODD.	Présenter les actions retenues au Conseil municipal.	Les élus de la collectivité.	La validation du Conseil municipal à mettre en œuvre les actions proposées collectivement.	Des actions à la hauteur des moyens locaux.	45 minutes d'intervention.
Étape 6 « Valorisez et communiquez, encore et toujours ! »	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre compte du travail produit et valoriser l'engagement des acteurs du territoire. - Faire connaître la démarche pour impliquer le plus grand nombre d'acteurs dans la mise en œuvre et le suivi des actions retenues, voir ultérieurement dans l'élaboration de nouvelles actions. 	Rendre compte du travail produit et valoriser les participants.	Tous les acteurs volontaires.	La publication d'au moins un article dans la presse quotidienne locale, et d'une information dans le bulletin municipal et sur les réseaux sociaux et/ou site internet de la collectivité.	Communiquer largement et régulièrement.	Quelques heures de mise en forme et envoi.



Étape 1

« 1, 2, 3... Partez! »

BOITE À OUTILS

Quelques éléments et arguments pour préparer l'intervention et l'échange avec les élus.

Un **chronogramme** indicatif des grandes étapes de la démarche.

Un **diaporama support** pour l'intervention auprès des élus.

Un **tableau de repérage des acteurs du territoire** susceptibles d'être intéressés pour participer aux réunions.



RESSOURCES ODD

Films de présentation des ODD et témoignages d'acteurs.

Quelques **exemples d'actions transverses** qui contribuent à plusieurs ODD.



MODALITÉS PRATIQUES

QUI PARTICIPE ?

Les élus de la collectivité.

QUI FAIT ?

Élu (s) et/ou agent (s) en charge du pilotage de ce projet.

QUEL FORMAT ?

Intervention dans le cadre d'une réunion existante (*Conseil municipal, etc.*).

COMBIEN DE TEMPS ?

15 min d'intervention suivi d'un temps d'échange d'une trentaine de minutes (à ajuster en fonction du temps disponible).

OÙ ÇA ?

Une salle de la collectivité.

INDICATEURS DE SORTIE D'ÉTAPE 1

Le **soutien du Conseil municipal** à la démarche (*débat en Conseil municipal, délibération...*).

Une **1^{re} liste des acteurs du territoire susceptibles d'être intéressés** pour participer aux réunions.

OBJECTIFS

- Valider l'engagement des élus dans la démarche.
- Établir une liste d'acteurs du territoire potentiellement mobilisables.

DESCRIPTION DE L'ÉTAPE 1

Vous êtes élu ou agent et vous souhaitez engager votre collectivité dans une démarche de prise en compte du développement durable. La 1^{re} étape consiste à **sensibiliser les élus** de votre collectivité (réunions de commissions, Conseil municipal...). Ensuite il s'agit **d'identifier les acteurs susceptibles d'être intéressés pour participer aux réunions** (habitants, agriculteurs, artisans, commerçants, associations...), puis de faire **valider la démarche** en Conseil municipal.

Lorsque vous interviendrez en Conseil municipal, pour présenter le projet à tous les élus, prenez le temps d'échanger avec eux sur les actions déjà en cours et de valider ensemble la volonté d'aller plus loin en engageant cette démarche.

FACTEURS CLEFS DE RÉUSSITE

- **S'appuyer sur une instance préexistante**: pour faciliter la mobilisation des élus, glissez-vous dans un cadre existant pour présenter la démarche (*commission, réunion thématique, etc.*), en privilégiant la réunion du Conseil municipal.
- **S'assurer de la présence du Maire** ou de l'élu chef de file lors de cette intervention pour mesurer l'opportunité de se lancer. Son implication dans la démarche est incontournable.
- Associer l'ensemble des élus - à cette étape et aux suivantes - qu'ils soient dans la majorité ou dans l'opposition.
- Faire du lien entre les actions de la collectivité et la démarche proposée: cet échange vise à montrer aux élus et agents présents que **les projets du territoire s'inscrivent déjà** – pour tout ou partie – **dans la dynamique**

des Objectifs de Développement Durable (ODD). La discussion doit ainsi permettre de rassurer les élus et d'illustrer les actions relevant du développement durable.

- **Cibler les personnes à mobiliser** ayant des profils variés: lister un panel représentatif des acteurs du territoire, c'est-à-dire d'âges, de catégories socio-professionnelles et ayant des degrés d'implication, différents dans la vie de la collectivité (*habitants, commerçants, associations locales, parents d'élèves, agriculteurs...*).
- Se répartir la prise de contact avec les acteurs du territoire (*cf. bien renseigner la colonne « nom de la personne en charge de la mobilisation de ce contact » de l'outil « tableau de repérage des personnes du territoire susceptibles d'être intéressées pour participer aux réunions »*).
- Avoir une bonne connaissance des compétences de sa collectivité et des collectivités supra territoriales pour savoir quel projet engager.



EXEMPLE

L'adjoint au maire de la commune d'Ayen (19) présente les Objectifs de Développement Durable et leurs liens avec les actions déjà en cours sur le territoire, aux élus et parties prenantes (*associations, etc.*) lors du Comité de pilotage Agenda 21.



Étape 2

« Invitez les acteurs du territoire »

MODALITÉS PRATIQUES



QUI PARTICIPE ?

Les acteurs du territoire»

QUI FAIT ?

Élu (s) et/ou agent (s) en charge du pilotage de ce projet + Élus et agents volontaires.

QUEL FORMAT ?

Rencontres, échanges informels. Envoi d'invitations électroniques personnalisées, remise de flyers d'invitation en mains propres, annonce dans le journal et/ou sur le site internet de la collectivité et toutes autres formes de communication possibles.

COMBIEN DE TEMPS ?

Quelques minutes par acteur.

OÙ ÇA ?

Une salle de la collectivité, porte à porte, espaces de convivialité de la collectivité, lieux extérieurs atypiques...

BOITE À OUTILS



Un **tableau de repérage** des acteurs du territoire susceptibles d'être intéressés pour participer aux réunions.

INDICATEURS DE SORTIE D'ÉTAPE 2



L'**accord de principe** de plusieurs acteurs du territoire pour venir à la 1^{re} réunion.

L'**envoi de l'invitation** à la Réunion 1 de l'Étape 3.

RESSOURCES ODD



Films de présentation des ODD et **témoignages** d'acteurs.

Quelques **exemples d'actions transverses** qui contribuent à plusieurs ODD.

OBJECTIFS

Mobiliser des acteurs du territoire : habitants, agriculteurs, artisans, commerçants, parents d'élèves, associations... (± 30 personnes), ayant des profils variés (âges, catégories socio-professionnelles, degrés d'implication dans la vie du territoire, etc).

DESCRIPTION DE L'ÉTAPE 2

Maintenant que vous avez identifié les acteurs du territoire susceptibles d'être intéressés par cette démarche (cf. Étape 1), il convient de les intéresser, de leur **donner envie de participer** aux prochaines réunions.

Il s'agit donc de s'appuyer sur l'interconnaissance : les élus et agents vont saisir toutes les occasions de rencontres directes avec les acteurs identifiés, pour leur annoncer la volonté de la collectivité de les associer à la démarche et **les inviter à participer aux prochaines étapes**.

FACTEURS CLEFS DE RÉUSSITE

○ **Connaître** les acteurs identifiés : déterminer les lieux qu'ils fréquentent (*fêtes de village, réunions sur un autre sujet, marchés, écoles...*), les personnes avec lesquelles ils sont en contact, les médias qu'ils consultent, leurs modes de relations sociales et professionnelles, leurs contraintes spécifiques...

○ **S'appuyer sur des relais identifiés**, connus par les acteurs (*associations sportives, association des parents d'élèves, clubs du 3^e âge, association de commerçants...*).

○ Utiliser **les lieux de rassemblement** pour créer un contact direct avec les personnes qui pourraient être intéressées (*écoles, marchés, brocantes, fêtes, vœux du Maire...*).

○ **Mobiliser des personnes ayant déjà participé à une action de la collectivité** (*réunion pour l'aménagement du centre-bourg, après-midi plantation de haies...*).

○ **Utiliser le bouche à oreille** : le contact direct est assuré par les participants eux-mêmes. Ce relais peut aller jusqu'à la mise en place d'un parrainage entre participants. Autre possibilité : demander à chacun de venir avec un voisin, un collègue, un proche lors de la réunion suivante.

○ **Adapter son discours en fonction des sensibilités des publics rencontrés** (*dynamique développement durable, participation des citoyens à la vie publique, interconnaissance...*).

○ Développer la communication : médias locaux et outils de communication de la collectivité (magazine municipal, réseaux sociaux, site internet...).



EXEMPLE

Le Maire et quelques élus de la commune de **Colombiers (17)** ont été à la rencontre des acteurs du territoire pour les inviter à participer à la 1^{re} réunion de travail. En s'appuyant sur leurs connaissances, ils ont réussi à mobiliser 30 personnes sur une commune de 333 habitants. Ces dernières sont venues à la réunion parce qu'elles étaient intéressées par le sujet ou par la démarche, qu'elles connaissaient un conseiller municipal, ou qu'un proche (voisin, ...) les avait entraînées.



Étape 3

« Ouvrez le dialogue avec les acteurs du territoire »

MODALITÉS PRATIQUES

QUI PARTICIPE ?

Maire et élus volontaires, agents, acteurs du territoire mobilisés notamment lors de l'Étape 2.

QUI FAIT ?

Elu(s) et/ou agent(s) pilotes de la démarche

QUEL FORMAT ?

2 réunions animées avec des méthodes participatives simples.

COMBIEN DE TEMPS ?

2 réunions de 2H30 chacune (à adapter en fonction de vos réalités territoriales).

OÙ ÇA ?

Une salle de la collectivité.

BOITE À OUTILS

Kit Réunion 1

(cf détail page 9)

Kit Réunion 2

(cf détail page 11)

INDICATEURS DE SORTIE D'ÉTAPE 3

Une liste de pistes d'actions concrètes et réalisables.

3 fiches-actions complétées.

L'invitation au temps d'échange de l'Étape 4.

OBJECTIFS

- Sensibiliser les acteurs à l'Agenda 2030 et aux ODD.
- Co-construire avec les élus, agents et acteurs volontaires un 1^{er} plan d'actions pour le territoire contribuant à l'Agenda 2030 et ses ODD.

DESCRIPTION DE L'ÉTAPE 3

C'est l'étape qui vise à **engager un dialogue avec les acteurs du territoire, en s'appuyant sur les actions existantes et les envies de chacun**, pour dessiner un 1^{er} plan d'actions du territoire contribuant à l'Agenda 2030 et ses ODD.

Cette étape se décline en 2 temps d'échanges :

- réunion 1 « Émergence de pistes d'actions »
- réunion 2 « Approfondissement des pistes d'actions ».

Pour préparer les 2 temps d'échanges, vous pouvez vous appuyer sur les déroulés fournis dans les kits de la boîte à outils.

FACTEURS CLEFS DE RÉUSSITE

○ **Clarifier avec les personnes impliquées dans l'organisation, le rôle de chacun**, pour chaque séquence (*co-animateur, photographe, en charge de la convivialité...*). Cela rassure et facilite la participation de chacun.

○ Penser à vous **adapter aux contraintes spécifiques des acteurs mobilisés**: horaires, durée, lieux, facilités à prévoir (*garde d'enfant, covoiturage...*) et veiller à respecter les durées des différentes séquences des réunions, pour ne pas décourager les participants.

○ Garantir la « sécurité » des participants et du groupe : **l'animateur est garant du fait que chacun soit entendu, compris et pris en compte**. Il s'agit de favoriser l'expression de tous et de faire respecter les règles de la participation: écoute, non jugement, respect des opinions contraires.

○ Pour cette Étape 3, le rôle du pilote de cette démarche ne sera pas d'être contributeur mais plutôt chef d'orchestre. Il est donc primordial d'**accepter que le travail produit ne soit pas exhaustif mais bien le reflet de ce dont les personnes présentes auront connaissance et de leurs idées pour aller plus loin**.

○ Veiller à **la convivialité** : elle contribue au plaisir de participer et se décline de différentes manières: des temps partagés autour des plaisirs gustatifs (*pause-café, auberge espagnole, verre de l'amitié, ...*), des lieux d'accueil adaptés au travail collectif, des temps de pause dans la réunion pour favoriser les échanges informels, ...

○ **Rendre compte et valoriser le travail du groupe**: finaliser la mise en forme des contributions des participants et les diffuser. En amont, identifier les destinataires: les participants aux réunions, mais aussi l'ensemble des élus, voire d'autres personnes concernées...

○ Des actions de développement durable existent déjà sur votre territoire : il ne s'agit pas de les arrêter bien au contraire mais de les partager avec plus d'acteurs et peut-être de les amplifier.

○ Vérifier que le projet est bien partagé tout au long de son élaboration : **communiquer régulièrement auprès de l'ensemble des élus et des acteurs du territoire**, faire du lien entre les différentes instances de la collectivité (*commissions thématiques, Conseil municipal ou communautaire, ...*), inviter les correspondants locaux de la Presse Quotidienne Régionale aux différentes réunions ... (cf. Étape 6)





Étape 3

Réunion 1

«Émergence de pistes d'actions»

MODALITÉS PRATIQUES



QUI PARTICIPE ?

Maire, élus et agents volontaires, acteurs du territoire mobilisés et invités personnellement.

QUI FAIT ?

Elu(s) et/ou agent(s) pilotes de la démarche.

QUEL FORMAT ?

Réunion animée avec des méthodes participatives simples, facilitant l'expression des idées.

COMBIEN DE TEMPS ?

2H30. (à adapter en fonction des réalités territoriales).

OÙ ÇA ?

Une salle de la collectivité.

BOITE À OUTILS

«KIT RÉUNION 1» :

Un **déroulé détaillé** de l'Étape 3 - Réunion 1

(pour l'élue et/ou l'agent pilote de la démarche)

Un **déroulé synthétique** de l'Étape 3 - Réunion 1

(pour les autres élus impliqués dans la démarche)

Des exemples de jeux d'interconnaissance ou

«brise-glace»

Le **photolangage®**

L'affiche « En Nouvelle-Aquitaine, nous contribuons déjà aux ODD »

Les 17 affiches des 17 ODD selon Elyx

Des affichettes « Au quotidien, je contribue déjà aux ODD ! » et « Que pourrions-nous faire ensemble pour contribuer aux ODD ? »

Les 5 affichettes « ODD & les 5P »

Les 5 étiquettes « ODD & les 5P » pour les enveloppes de rangement.

Les 5 étiquettes « ODD & les 5P » pour les enveloppes de rangement.

Les 5 affichettes « ODD & les 5P »

Les 5 étiquettes « ODD & les 5P »

pour les enveloppes de rangement.

pour les enveloppes de rangement.



INDICATEURS DE SORTIE D'ÉTAPE 3 Réunion 1

Une liste de pistes d'actions concrètes et réalisables

L'invitation à l'Étape 3 - Réunion 2



RESSOURCES Outils participatifs

Le Photolangage®



OBJECTIFS

- Lister les actions déjà entreprises sur le territoire.
- Partager des envies, idées, nouveaux projets d'actions.

DESCRIPTION DE L'ÉTAPE 3

Réunion 1

Parler de l'Agenda 2030 et ses Objectifs de Développement Durable (ODD) en général, de manière trop abstraite, risque de peu, voire pas mobiliser. Or dans toute collectivité, des projets entrant dans les champs du développement durable ont déjà été menés, sont en préparation, en cours ou à l'état d'envie. **Il s'agit de les lister, les partager et d'en faire des projets collectifs, plus ambitieux.**

Pour cela, nous vous proposons de vous appuyer sur le déroulé détaillé de cette Réunion 1 et d'utiliser les outils proposés (cf. «kit Réunion 1»).

FACTEURS CLEFS DE RÉUSSITE

- **Définir et partager les règles de décision :** in fine c'est le Conseil municipal qui arbitrera. Les participants sont tout à fait en mesure de l'entendre, il convient juste de préciser les mandats de chacun.

- **Proposer un «jeu d'interconnaissance»** (ou «brise-glace»), en début de réunion, permet de créer une atmosphère propice à la mise en place de modalités d'animation inconnues pour la majorité des participants, et **stimule ainsi leur collaboration.**

○ **Ouvrir la réflexion :** des actions pouvant entrer dans le champ du développement durable ne sont pas forcément identifiées comme telles, le développement durable ayant tendance à être résumé aux actions naturalistes (exemple : plantation d'arbres). La 3^e partie «ressources» vous propose - notamment - des éléments de compréhension des ODD.

- Commencer par **faire lister aux participants, les actions qu'ils font déjà** ou déjà entreprises sur le territoire, les met en confiance et active les liens entre eux. Il est ainsi plus facile d'amener ensuite le temps de production d'idées ou d'actions nouvelles.





MÉTHODOLOGIE



EXEMPLE

Grâce au photolangage®, les acteurs de Colombiers (17) ont pu exprimer leurs visions du développement durable et partager des inquiétudes relatives aux conséquences du changement climatique : « bénéficier des ressources de la terre sans l'épuiser, en respectant le rythme des saisons », « voir tomber la neige sur les montagnes dans les années futures ! » ...



○ **Afficher au mur, l'ensemble des actions, idées et envies proposées par les participants**, regroupées autour des «5P» (Peuples, Planète, Prospérité, Paix, Partenariats), permet aux participants de «toucher du doigt» de manière très concrète et motivante leur capacité à investir collectivement le développement durable et les ODD dans leur territoire. De plus, cela crée un effet visuel intéressant, riche et coloré.

À l'issue de la réunion, **prenez ce mur en photographie**, pour valoriser ce travail (cf. Étape 6) et cela pourra aussi vous faire office de compte rendu.

○ À l'issue de ce temps, inviter les participants à **définir collectivement la date de la prochaine réunion**.





Étape 3

Réunion 2

« Approfondissement des pistes d'actions »

MODALITÉS PRATIQUES

QUI PARTICIPE ?

Les mêmes qu'en Étape 3 - Réunion 1, et éventuellement de nouveaux acteurs volontaires.

QUI FAIT ?

Elu(s) et/ou agent(s) pilotes de la démarche.

QUEL FORMAT ?

Réunion animée avec des méthodes participatives simples facilitant l'approfondissement des idées.

COMBIEN DE TEMPS ?

2H30 (A adapter en fonction des réalités territoriales).

OÙ ÇA ?

Une salle de la collectivité.

BOITE À OUTILS

« KIT RÉUNION 2 » :

Un **déroulé détaillé** de l'Étape 3 - Réunion 2 (pour l'élus et/ou l'agent pilote de la démarche)

Un **déroulé synthétique** de l'Étape 3 - Réunion 2 (pour les autres élus impliqués dans la démarche)

Les **7 questions du World Cafe**

Une trame de **fiche-action**

INDICATEURS DE SORTIE D'ÉTAPE 3 Réunion 2

3 **fiches-actions complétées**
L'invitation au temps d'échange de l'Étape 4

RESSOURCES Outils participatifs

Le vote par gommettes
Le World Cafe

OBJECTIFS

- Choisir et valider collectivement 3 pistes d'actions prioritaires,
- Approfondir et détailler chacune de ces 3 actions prioritaires, en vue de dessiner un 1^{er} plan d'actions territorial, partagé et contribuant à l'Agenda 2030 et ses Objectifs de Développement Durable (ODD).

DESCRIPTION DE L'ÉTAPE 3 Réunion 2

Au cours de la Réunion 1, les participants ont identifié les actions menées et celles qu'ils aimeraient engager. Il s'agit, pour cette Réunion 2, de définir les actions prioritaires et de les préciser, de façon à faciliter leur mise en œuvre ultérieure. Pour cela, nous vous proposons de vous appuyer sur le déroulé détaillé de cette Réunion 2 et d'utiliser les outils proposés (cf. « kit Réunion 2 »).

FACTEURS CLEFS DE RÉUSSITE

○ Afficher l'ensemble des pistes d'actions proposées par les participants lors de la Réunion 1, puis les lire et les reformuler collectivement : précédant la validation collective, **la reformulation est**



incontournable pour permettre aux participants d'investir pleinement le temps d'approfondissement des pistes d'actions, qu'ils soient nouveaux venus ou participants de la précédente réunion.

○ **Choisir 3 pistes d'actions** : ce nombre d'actions est indicatif mais nous l'affichons volontairement pour vous alerter sur la nécessité d'avoir un **nombre d'actions restreint correspondant à la capacité d'engagement de la collectivité** (élus et acteurs du territoire). Il ne s'agit pas de faire fi des autres pistes d'actions proposées lors de la réunion précédente mais bien de planifier leur mise en œuvre à court, moyen et long terme de façon à **ne pas s'épuiser en voulant embrasser trop de projets à la fois**.

○ Compléter précisément les items de la fiche-action de la boîte à outils : plus **les actions seront détaillées et déclinées de manière concrète, plus elles seront susceptibles d'être mises en œuvre facilement**.

○ À l'issue de ce temps, inviter les participants à s'organiser en vue du test de faisabilité, notamment en nommant des pilotes pour chacune des actions. Cela facilitera l'organisation de l'Étape 4.



**EXEMPLE**

Dans la commune d'Ars (16), la Maire a rédigé et diffusé un « flyer » d'invitation recto-verso récapitulant les idées proposées par les participants lors des précédentes réunions participatives.

Ce document a permis de mettre en lumière les gestes et actions déjà réalisés par les acteurs en faveur du développement durable et de mobiliser de nouveaux participants pour la réunion suivante.



Vos propositions d'actions collectives, en faveur du développement durable, à Ars !

Réunion participative ouverte aux habitants intéressés

le samedi 21 janvier 2017 - de 9h30 à 12h - à la mairie

La commune d'Ars a récemment organisée deux réunions publiques (l'une sur la **biodiversité et le « Zéro Phyto »**, et l'autre sur le **« vivre ensemble » et les échanges au sein de la population**).

Les **habitants** qui y sont venus ont **proposé des idées d'actions collectives** qui pourraient être conduites sur la commune d'Ars. Vous trouverez, au verso, la **liste de ces idées d'actions**.

Toute personne intéressée peut venir à cette matinée pour **trier ces actions** et **approfondir ensemble celles qui suscitent le plus votre intérêt**.

L'Ifrée (Institut de Formation et de Recherche en Education à l'Environnement) animera cette matinée où vous serez mis à contribution.

Si vous souhaitez venir, merci à vous de le faire savoir à la mairie, soit par téléphone au **05 45 82 42 09** ou par mail : mairie-ars-16@wanadoo.fr.

Nous terminerons la matinée par pot de l'amitié.

Proposer des balades dans Ars (bourg et marais), à pied/cheval/vélo pour découvrir la diversité de la faune/flore des paysages (il n'y a pas que des vignes ici !), et l'intérêt de les préserver. Encourager les gens à participer à ces balades et faire intervenir des associations d'éducation à l'environnement lors de ces balades (ex : 100% Chlorophylle).

Eduquer et sensibiliser les enfants à la biodiversité, via l'école.

Conduire des opérations collectives d'entretien/nettoyage/embellissement des trottoirs/abords de maisons (par rue, par hameau, entre voisins...) dans un esprit convivial et d'échanges de bons procédés qui pourrait se terminer par un repas partagé (à l'image de la fête des voisins).

Fleurir les bordures de trottoirs et faire davantage de jachères fleuries.

Mettre en place des jardins partagés dans l'esprit des Incroyables Comestibles pour créer des liens entre les habitants d'âges et de milieux différents, et partager les nourritures produites.

Interpeler le citoyen sur ses pratiques en faveur de la biodiversité

Organiser une journée d'entretien/nettoyage du marais où participeraient des élus, des agents de la commune et des habitants

Entretien des bois de la commune pour pouvoir s'y promener.

Mobiliser les habitants pour que chacun entretienne un petit bout de parcelle communale (sans phytosanitaire) afin d'alléger le travail de l'agent communal.

Enquêter auprès de la population qui vit seule (il y en a beaucoup dans la commune) pour savoir comment ces personnes vivent-elles leur solitude, quels sont leurs besoins ?

Aider à changer les habitudes concernant la voiture (ex : opération aller à l'école à pied)

Mettre en place un « troc fruits » pour ne pas gâcher les fruits et encourager le partage, mais aussi pour donner des occasions aux gens de se croiser.

Développer le site internet de la commune, l'envoi par mailing-list ET les réseaux sociaux comme moyen de communication entre les habitants (petites annonces) et pour faire circuler les informations sur les animations, les réunions, les événements sur afin de toucher davantage les jeunes.

Inciter aux balades collectives quotidiennes pour les propriétaires de chiens.

Réaménager la Belle histoire (refaire la façade) et y créer davantage d'espaces conviviaux de détente pour l'été (jeux pour enfants, bancs, terrasse, terrain de boule,...)

Tester un espace de pique-nique / repas partagé avec un barbecue collectif, pourquoi pas à proximité de l'épicerie.

Créer un lieu dédié à la rencontre entre les habitants ? (ex : les personnes seules, personnes âgées, les jeunes, les assistantes maternelles)



Étape 4

« Mesurez la faisabilité des actions retenues »

MODALITÉS PRATIQUES

QUI PARTICIPE ?

Pilotes des actions retenues, élus et agents concernés et toute personne volontaire.

QUI FAIT ?

Elu(s) et/ou agent pilotes de la démarche.

QUEL FORMAT ?

Un temps d'échanges.

COMBIEN DE TEMPS ?

2H à 2H30 (pour chacune des 3 actions retenues, à adapter en fonction des réalités territoriales).

OÙ ÇA ?

Une salle de la collectivité, l'espace concerné par l'action...

BOITE À OUTILS

Le déroulé détaillé de l'Étape 4 (pour l'élus et/ou l'agent pilote de la démarche).

Le déroulé synthétique de l'Étape 4 (pour les autres élus impliqués dans la démarche).

La trame de **fiche-action**.

INDICATEURS DE SORTIE D'ÉTAPE 4

Des **fiches-actions finalisées**

OBJECTIFS

- **Mesurer la faisabilité de chacune des actions retenues.**
- Compléter, amender et enrichir les fiches-actions, qui dessinent un 1^{er} plan d'actions territorial, partagé et contribuant à l'Agenda 2030 et ses ODD.

DESCRIPTION DE L'ÉTAPE 4

Pour chacune des actions retenues, ce temps de travail peut prendre des formes différentes (*réunion en salle, rencontre d'un acteur, visite sur le terrain, etc*) et est piloté par les 3 personnes désignées en fin de Réunion 2 de l'Étape 3.

Pour mesurer la faisabilité de chacune des actions retenues, nous vous proposons de vous appuyer sur le déroulé détaillé de l'Étape 4 et d'utiliser les outils proposés.

Par la suite, si vous voulez poursuivre le travail engagé, vous pouvez renouveler la démarche, à partir de la Réunion 2 de l'Étape 3, et approfondir 3 nouvelles actions de la liste, afin d'étoffer votre 1^{er} plan d'actions.

FACTEURS CLEFS DE RÉUSSITE

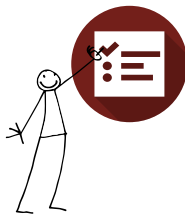
- Veiller à **compléter précisément les items** relatifs à l'Étape 4 de la **fiche-action** que vous avez déjà commencé à renseigner à l'Étape 3. Plus les actions seront précisées, illustrées et déclinées de manière concrète, plus elles seront susceptibles d'être mises en œuvre facilement.
- Fixer une durée à votre plan d'actions, dans l'idée de le revisiter régulièrement et d'être dans une démarche dynamique et vivante.
- À l'issue de ce temps, et afin d'aider le Conseil municipal dans sa prise de décision (*Étape 5*), **inviter les participants à se positionner soit sur la mise en œuvre des pistes d'action proposées, soit sur les suites de la démarche** (*organisation de réunions, constitution des groupes de travail thématiques, recherche de personnes ressources...*). Ce positionnement pourra être présenté non comme un engagement ferme, mais comme une manière d'évaluer les potentialités d'investissement présentes, ou au contraire les besoins en mobilisation.

EXEMPLE

S'appuyant sur une déambulation publique pour recueillir les besoins des habitants quant au réaménagement du cœur de bourg, la Maire d'Ars (16) en a profité pour approfondir des pistes d'actions évoquées lors des précédentes réunions :

« Mise en place d'activités favorisant la rencontre intergénérationnelle (jardin potager partagé, ouverture de la cantine, développement des sorties scolaires) »
« Récupération stockage et valorisation des déchets verts »





Étape 5

« Validez l'engagement de la collectivité pour les actions retenues »

MODALITÉS PRATIQUES



QUI PARTICIPE ?

Les élus de la collectivité.

QUI FAIT ?

Élu (s) et/ou agent (s) communaux en charge du pilotage de la démarche.

QUEL FORMAT ?

Intervention dans le cadre d'une réunion du Conseil municipal.

COMBIEN DE TEMPS ?

15 min d'intervention suivi d'un temps d'échange d'une trentaine de minutes (à ajuster en fonction du temps disponible).

OÙ ÇA ?

Une salle de la collectivité.

INDICATEURS DE SORTIE D'ÉTAPE 5

La validation du Conseil municipal à mettre en œuvre tout ou partie des actions proposées collectivement.



OBJECTIFS

Arbitrer si nécessaire et **valider la liste des actions retenues pour dessiner un 1^{er} plan d'actions** partagé contribuant à l'Agenda 2030 et ses Objectifs de Développement Durable (ODD).

DESCRIPTION DE L'ÉTAPE 5

Les acteurs mobilisés ont choisi et précisé collectivement les actions qu'ils souhaitent mener, dans un premier temps, en vue d'engager ou de renforcer une démarche de développement durable contribuant à l'Agenda 2030 et ses Objectifs de Développement Durable (ODD) dans leur territoire.

À présent, le Conseil municipal doit décider s'il souhaite mettre en œuvre directement ou indirectement (*par exemple, via un soutien aux acteurs engagés*) ces actions. **Il s'agira d'arbitrer puis de rendre compte** à la fois aux personnes qui ont participé à tout ou partie des étapes de la démarche mais également – de façon plus large – à l'ensemble des acteurs du territoire.



FACTEURS CLEFS DE RÉUSSITE

- **Informé et mobiliser régulièrement l'ensemble des élus** lors des différentes étapes de la démarche et/ ou en réalisant des points d'étape réguliers formels et/ou informels (*cf. Étape 6*).
- Veiller à présenter des fiches-actions précises, détaillées, étayées (*calendrier, étapes de mise en œuvre, moyens nécessaires, ressources envisagées...*) de manière à donner aux élus le maximum d'éléments pour faciliter leur prise de décision.
- **Informé les personnes qui se sont engagées dans la démarche des suites données** (*quelles qu'elles soient*) à leurs propositions.
- Donner la possibilité à de nouveaux acteurs de prendre part à la dynamique et de **participer aux étapes suivantes** (*mise en œuvre des actions...*).



Étape 6

« Valorisez et communiquez, encore et toujours ! »

MODALITÉS PRATIQUES

QUI PARTICIPE ?

Tous les acteurs du territoire volontaires.

QUI FAIT ?

Élu (s) et/ou agent (s) en charge du pilotage de la démarche et toute personne volontaire.

QUEL FORMAT ?

Communication des travaux réalisés à l'ensemble des élus et des acteurs du territoire.

COMBIEN DE TEMPS ?

Quelques heures ou jours en fonction de l'investissement souhaité.

INDICATEURS DE SORTIE D'ÉTAPE 6

La publication d'au moins un article dans la presse quotidienne locale, et d'une information dans le bulletin municipal et sur les réseaux sociaux et/ou site internet de la collectivité.

OBJECTIFS

- Rendre compte du travail produit et valoriser l'engagement des acteurs du territoire.
- Faire connaître la démarche pour impliquer le plus grand nombre d'acteurs dans la mise en œuvre et le suivi des actions retenues, voire ultérieurement dans l'élaboration de nouvelles actions.

DESCRIPTION DE L'ÉTAPE 6

Tout au long de la démarche et encore plus lorsque le 1^{er} plan d'actions est validé (cf. Étape 5), l'animateur en charge du pilotage de ce projet aura le souci de **rendre compte et de valoriser le travail produit ainsi que les participants**, auprès des élus et de l'ensemble des acteurs du territoire, voire des collectivités environnantes. Diverses formes sont envisageables : intervention lors d'un Conseil municipal, voire d'un Conseil communautaire ; présentation lors d'une manifestation organisée par la collectivité ; articles dans le journal de la collectivité et dans la presse quotidienne régionale ; affichage dans les locaux de la collectivité ; articles et/ou vidéos sur le site internet, les réseaux sociaux, la Web-tv de la collectivité ...

FACTEURS CLEFS DE RÉUSSITE

- Valoriser le projet et les participants permet d'encourager l'engagement individuel et collectif, de faire connaître la démarche et de **mobiliser de nouvelles personnes** pour la mise en œuvre des actions (*certaines personnes préférant s'investir à l'étape de réalisation*).

- **Communiquer largement**, auprès du plus grand nombre et en diversifiant les supports et formes (*articles, affichage,...*), pour montrer que c'est possible et **donner envie à d'autres personnes de s'engager**.
- Communiquer au-delà du territoire (*intercommunalité, collectivités limitrophes...*) pour **faire du lien et créer des synergies avec des actions ou dispositifs en cours ou à venir** (*projet supra territorial de développement durable...*)

- Proposer aux participants d'être **les ambassadeurs de la démarche** : les inviter à discuter de la démarche avec d'autres acteurs du territoire, voisins, élus... pour recueillir leurs réactions, noter d'éventuelles idées complémentaires, solliciter de nouvelles personnes pour s'associer au travail en cours, identifier des expériences similaires, des ressources utiles pour une prochaine mise en œuvre...



EXEMPLE

Chaque année, la commune d'Ayen (19) évalue l'état d'avancement de sa démarche, puis le présente aux élus, aux services et aux habitants, lors d'une réunion bilan. Ces éléments sont ensuite téléchargeables sur le site internet de la commune. Diverses informations sont également relayées via le service numérique « Ayen infos ».



2^E PARTIE

BOITE À OUTILS



Étape 1

- Quelques éléments et arguments pour préparer l'intervention et l'échange avec les élus.
- Chronogramme indicatif des grandes étapes de la démarche.
- Diaporama support pour l'intervention auprès des élus.
- Tableau de repérage des acteurs du territoire susceptibles d'être intéressés pour participer aux réunions.

Étape 2

- Tableau de repérage des acteurs du territoire susceptibles d'être intéressés pour participer aux réunions.

Étape 3

KIT RÉUNION 1

- Déroulé détaillé de l'Étape 3 - Réunion 1 (pour l'animateur, l'élu et/ou l'agent pilote de la démarche).
- Déroulé synthétique de l'Étape 3 - Réunion 1 (pour les autres élus impliqués dans la démarche).
- Des exemples de jeux d'interconnaissance ou «brise-glaces».
- Photolangage : «Les ODD en Nouvelle-Aquitaine».
- L'affiche «En Nouvelle-Aquitaine, nous contribuons déjà aux ODD»
- Les 17 affiches des 17 ODD selon Elyx.
- Affichettes «Au quotidien, je contribue déjà aux ODD!» et «Que pourrions-nous faire ensemble pour contribuer aux ODD?».
- 5 affichettes «ODD & les 5P».
- 5 étiquettes «ODD & les 5P» pour les enveloppes de rangement.

KIT RÉUNION 2

- Déroulé détaillé de l'Étape 3 - Réunion 2 (pour l'animateur, l'élu et/ou l'agent pilote de la démarche).
- Déroulé synthétique de l'Étape 3 - Réunion 2 (pour les autres élus impliqués dans la démarche).
- 7 «Questions» du World Cafe.
- Trame de fiche-action.

Étape 4

- Déroulé détaillé de l'Étape 4 (pour l'animateur, l'élu et/ou l'agent pilote de la démarche et/ou le pilote de l'action retenue).
- Déroulé synthétique de l'Étape 4 (pour les autres élus impliqués dans la démarche).
- Trame de fiche-action.



- Cartes ODD à découper – Pictogrammes ONU.
- Cartes ODD à découper – Pictogrammes Elyx, ambassadeur virtuel de l'ONU pour les Objectifs de Développement Durable.
- 5 affichettes «ODD & les finalités du développement durable».



3^E PARTIE

RESSOURCES



RESSOURCES

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Documents Ressources

- Bibliographie (Ministère de la Transition Écologique et Solitaire – Juillet 2017)
- ODD et ses 169 cibles, illustrées avec Elyx, ambassadeur virtuel des Nations-unies pour les Objectifs de Développement Durable (Ministère de la Transition Écologique et Solitaire – 2017)
- Rapport sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable, présenté à l'occasion de la revue nationale volontaire de la France au forum politique de haut niveau sur le développement durable (Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer et Ministère des affaires étrangères et du développement international - juillet 2016)
- Point d'étape de la France dans la mise en œuvre des ODD à l'occasion du Forum politique de haut niveau à l'ONU (Ministère de la Transition Écologique et Solitaire et Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - juillet 2017)
- Point d'étape de la France sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 à l'occasion du Forum politique de haut niveau sur les ODD (Ministère de la Transition Écologique et Solitaire et Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - juillet 2018)
- Quelques exemples d'actions transverses qui contribuent simultanément à plusieurs ODD. Extraits du kit de sensibilisation aux ODD. (Adage Environnement pour le Ministère de la Transition Écologique et Solitaire - juillet 2017)

Films

- Comprendre les Objectifs de développement durable (1 min 13) (Ministère de la Transition Écologique et Solitaire – 2017)
- Comprendre les Objectifs de développement durable :
 - Exemple de Mouans-Sartoux (4 min 49)
 - Exemple de Lons-le-Saunier (5 min 15) (Ministère de la Transition Écologique et Solitaire – 2017)
- En Nouvelle-Aquitaine, nous contribuons déjà aux ODD :
 - Les associations se mobilisent (9 min 50)
 - Les collectivités s'engagent (11 min 07)
 - Les services de l'État en action (7 min 14)
 - Les entreprises s'investissent (à venir)
 - Humacité, des étudiants en mission sur le terrain, ici et ailleurs (7 min 28) (DREAL Nouvelle-Aquitaine – 2018)

Sites Internet

- DREAL Nouvelle-Aquitaine
Les Objectifs de développement durable
- Ministère de la Transition écologique et solidaire
Les Objectifs de développement durable
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
Les Objectifs de développement durable
- L'Agenda 2030 en France
- Programme des Nations Unies pour l'Environnement
Les Objectifs de développement durable
- Nations Unies
17 objectifs pour transformer notre monde

Contact



Pour toute question sur les ODD :
DREAL Nouvelle-Aquitaine
Mission Développement Durable
mdd.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr



RESSOURCES PARTICIPATION

Outils participatifs

- Le Photolangage®
- Le Brise-glace
- Le vote par gommettes
- Le World Cafe ou Café du Monde

Contact

Pour toute question sur les dispositifs participatifs :



Ifrée
ifree@ifree.asso.fr 05 49 09 64 92
www.ifree.asso.fr





ELYX *By* **YAK**

Création de Yacine AIT KACI (YAK) pour les Nations Unies avec ELYX, premier ambassadeur virtuel de l'ONU @ekyxyak

Conception / Rédaction : DREAL Nouvelle-Aquitaine et Ifrée

Remerciements : Estelle NARBONNE, Cécile DEKENS et Cécile MALFRAY (Ifrée) pour leur professionnalisme et leur créativité.
Jérôme PERDRIX (adjoint au maire d'Ayen - 19), Alain LEGAL (Maire de Faux - 24), Elodie BULTEAU et Coralie LOURENCO (Faux - 24),
Elisabeth ORTHOLAN (Angoulême - 16), Eléonore GENEAU (Lacanau - 33), Sophie BROCC et Sébastien DUGLEUX (Niort - 79),
Marie-France FRITSCH (DDT 16), Alain BORDES (DDT 19), Patrick BOUILLON, Paulette DOYOTTE, Evelyne GIRARD et Marie-Odile GROS
(DDT 24), Valérie JAKUBOWSKI (DDTM 33), Muriel CAPELLO et Marie-Claude LEJEAU (DDT 47), Sylvain CHOPIN et Sandra GERARD
(DDT 79), Sophie JANOT (DDT 86), pour leurs précieux conseils et collaboration dans la phase de test.
Lilian HUARD (rbs86) pour sa réactivité et adaptabilité permanente.

Conception graphique / Impression : rbs86.com